

La Randonnée de Florac

Descriptif

Le circuit de la grande course d'endurance des 160km de Florac est sans aucun doute le meilleur itinéraire de découverte des paysages et des richesses naturelles du Parc national des Cévennes. Nous chevauchons dans un site grandiose, sur le tracé d'une des plus prestigieuses courses d'endurance au monde.

Ce circuit s'étend des profondes forêts de l'Aigoual au plateau désertique du causse Méjean, en passant par les magnifiques gorges du Tarn et les plateaux granitiques du mont Lozère.



Programme



Jour 1 : accueil en fin d'après-midi à Ispagnac au gîte équestre de Pierrot Amatuzi "Cavalcator". Présentation du circuit. Choix des chevaux. Pot d'accueil et dîner.

Jour 2 : depuis Ispagnac, nous rejoignons Florac par une piste qui domine le Tarn, puis nous empruntons une ancienne voie ferrée qui longe la rivière Mimente. Nous attaquons une ascension à cheval par un sentier étroit vers Barre des Cévennes où s'ouvre un panorama unique sur les étroites vallées cévenoles. Ici commence la splendide forêt domaniale de Fontmort au cœur du Parc National des Cévennes. Arrivée au gîte du camping de Barre des Cévennes. Dîner en table d'hôtes et nuit en dortoir.



Jour 3 : nous quittons le joli village de Barre des Cévennes pour rejoindre le village de l'Hospitalet et nous prenons des pistes avec une vue superbe sur la vallée de Vebron. Nous passons le col du Marquaires et le col du Solidès et nous attaquons une bonne grimpette pour afin arriver au gîte d'Aire de Côte. Dîner en table d'hôtes et nuit en dortoir.

Jour 4 : nous traversons des châtaigneraies jusqu'au sommet du mont-Aigoual (1565m), un panorama de 360° à couper le souffle, puis nous suivons les crêtes de l'Aigoual pour redescendre au hameau d'Aiguebonne. Dîner en table d'hôtes et nuit en dortoir.

Jour 5 : nous quittons le causse Noir pour revenir sur notre circuit d'endurance. Une forte descente nous attend pour arriver au château de Roquedols et entrer dans Meyrueis. Nous franchissons les gorges de la Doubie et grimpons sur le fameux causse Méjean tant redouté des concurrents des compétitions d'endurance de par son immensité désertique. Surveillés en permanences par les vautours fauves, nous arrivons au gîte de la Citerne, un des "vet-gates" fatals pour certains concurrents de la course. Dîner en table d'hôtes et nuit en dortoir.



Jour 6 : superbe traversée du causse Méjean, nous longeons le parc des chevaux de Prjevalski que nous apercevrons si la chance nous sourit. Nous continuons jusqu'au village de Niveliers pour atteindre le petit aérodrome de Florac, très connu des amateurs de vol à voile. Nous rejoignons par des pistes schisteuses le hameau du Temple, et abordons notre dernière descente vers les gorges du Tarn pour atteindre le village d'Ispagnac, terme de notre périple.

Départ	Retour	Prix
7.05.2017	13.05.2017	1 060 €
4.06.2017	10.06.2017	1 060 €
3.09.2017	9.09.2017	1 060 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
6	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en autonomie complète, les effets personnels sont transportés dans les sacs de selle. Nuits en gîtes d'étapes, chambres d'hôtes et hôtels.

Bagages

Paquetage conseillé : un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, un sac de couchage, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Sur notre parcours, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : mai 8-19°, juin 11-24°, juillet 14-26°, août 13-22°, septembre 11-23°.

Prix

Le prix comprend la randonnée, les chevaux, l'encadrement, les gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare de Langogne (48).

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Lozère, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

